



N°70 - NOVEMBRE 2010

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes

Cul par-dessus tête !!!

Que le plus haut sommet de l'Etat soit en ébullition pour une équipe de sport collectif qui a eu tout faux de A comme Anelka à Z comme Zahia, voilà la preuve de l'attachement de nos gouvernants à la cause sportive... hyper médiatisée. C'est affligeant...

Qu'ils s'interrogent à cette occasion haut et fort sur le bien fondé du bénévolat et menacent de le renvoyer au vestiaire, voilà la preuve qu'ils aiment à regarder par le petit bout de la lorgnette. Difficile pour eux, semble-t-il, d'admettre que dans un monde de fric des gens puissent travailler beaucoup pour gagner peau de balle. C'est irritant...

Et voilà qu'ensuite, preuve est encore faite que l'argent des uns n'a jamais fait le bonheur des autres, le monde professionnel s'écharpe avec celui des amateurs. C'est désolant...

Toujours mieux, après avoir vilipendé une équipe creuse avec les poches pleines, on nous vante les mérites d'un ministre plein avec le portefeuille vide. C'est marrant...

Et pire encore, après nous avoir tant vanté les bienfaits d'un rattachement au ministère de la santé, on apprend de la bouche même de Chantal JOUANNO que « être ministre plein, non rattaché à la santé est un atout considérable ». C'est désarmant...

LE SPORT PREMIÈRE VICTIME DU BUDGET DE L'ÉTAT

En ces temps de récession économique le sport passe, malgré les promesses de campagne, par pertes et profits !!!... mais à un point tel que, par rapport à 2003, la chute des crédits affectés au sport avoisine les 40%.

Pour 2011, le budget du programme sport affiche, à périmètre constant, une baisse de près de 15% en regard de la loi de finances initiale de 2010 en faisant l'une des principales victimes de la rigueur décrétée par le gouvernement.

Le coup est rude... En dépit d'annonces fracassantes sur les soi-disant efforts en faveur du sport pour tous, de la promotion de la santé par le sport, du renforcement de la pratique dans le cadre scolaire etc... etc... le gouvernement diminue drastiquement les crédits.

Un certain désenchantement se fait jour peu à peu car rien, en définitive, n'a vraiment changé en profondeur depuis le 6 Mai 2007, date de l'élection d'un Président cycliste... joggeur... supporter et admirateur de grands champions.

Plus grave encore, le message est complètement

brouillé entre un président de la république qui compte les médailles et honore dans son palais les vainqueurs et un mouvement sportif qui s'inquiète des conséquences de la RGPP et de la réforme territoriale sur le plan local pour le sport de masse.

Car le problème dépasse largement le simple budget des sports. En ayant hérité de nouvelles responsabilités financières avec des moyens de plus

en plus limités dans une économie en crise, les régions et départements ont de moins en moins de subventions à accorder et le font savoir aux associations et clubs sportifs.

Et pourtant, face au désengagement de l'Etat, les collectivités territoriales se retrouvent plus que jamais en première ligne pour garantir le

maillage sportif du territoire et l'accès au sport au plus grand nombre.

Fragiliser la base localement faute de moyens, c'est fragiliser les résultats sportifs... Difficile de rêver à des champions si viennent à manquer les équipements et moyens financiers indispensables pour les former au plan local.



RÉFORME DES COLLECTIVITÉS : Le CNOSF satisfait

Le Comité National Olympique et Sportif Français se félicite de l'adoption, le 17 novembre dernier, du projet de loi de réforme des collectivités territoriales qui répond aux demandes et attentes formulées par le mouvement sportif français tout au long du processus législatif.

La reconnaissance d'une compétence sport partagée entre les communes, départements et régions, d'une part, et le maintien de la possibilité d'un cumul entre plusieurs niveaux de collectivités de subventions de fonctionnement et d'investissement jusqu'au 1er janvier 2015, d'autre part, sont perçus comme une volonté forte de permettre aux collectivités territoriales de continuer à soutenir efficacement et durablement le sport français, dont elles sont le premier financeur.

EURO 2016 Prélèvement de 0.3% supplémentaire

C'est le 24 Novembre que le Sénat a adopté l'amendement, dit « amendement Trucy », permettant le financement du plan de construction et de rénovation des stades pour l'Euro 2016. Cet amendement établit un prélèvement complémentaire de 0.3% sur les recettes de la Française des Jeux pour une durée de 5 ans.

Il augmente ainsi de 120 Millions d'euros les recettes du CNDS. Reste que l'Etat s'était engagé sur un montant de 150 Millions et qu'il va falloir compléter par 30 Millions d'euros qui eux seront malheureusement pris dans les caisses du CNDS... Cet amendement devra encore être validé définitivement par la commission mixte paritaire.

VAUCLUSE Installation de la CDESI

Le Président du Conseil Général de Vaucluse a mis en place, le 8 Novembre dernier la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature. Il a été procédé à l'adoption du règlement intérieur et à la mise en place du comité technique.

Les 3 axes de travail retenus sont :
- L'inventaire et le diagnostic des lieux de pratique
- La construction du système d'information territorial devant permettre d'intégrer les sports de nature dans les orientations de développement territorial
- Le conventionnement des lieux de pratique

Rappelons que la CDESI est un organe consultatif auprès du Conseil Général et du Préfet du Département.

➔ Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

• Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
• Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D. Bonnet - A. Fischer
• CROS PA : Parc Club de l'Arbois - RD 543 - 13480 Cabriès - Tél. : 04 42 10 22 00 - Fax : 04 42 10 22 01 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr - Site Internet : www.crosprovencealpes.com



Interview

3 QUESTIONS à Stéphane LEMONNIER

Directeur de l'Éducation, du Sport, de la Jeunesse et de la Vie Associative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis 2005, la Région a mis en œuvre son Plan Régional pour l'Emploi. Quel bilan tirez-vous du volet sport de ce dispositif ?

Depuis son lancement en 2005, la Région consacre chaque année 3,8 millions d'euros au volet sport du PRE. Grâce à cette mobilisation sans précédent, plus de 750 emplois ont été créés (497 éducateurs sportifs et 258 agents de développement) à ce jour dans les ligues, comités et clubs de la région. L'objectif de la Région n'était pas d'inventer une énième forme d'emplois aidés mais bien de participer à la création de postes pérennes au bénéfice du mouvement sportif. Si nous n'avons pas encore une évaluation d'ensemble sur ces 750 postes, une première étude a d'ores et déjà été menée sur les 136 emplois créés en 2005. Elle est très encourageante puisqu'elle révèle qu'à ce jour 66 % d'entre eux sont pérennisés. C'est la raison pour laquelle le Président de région, Michel Vauzelle, a souhaité poursuivre ce programme essentiel au développement du sport en région d'autant plus que la crise économique actuelle n'épargne pas non plus les associations.

Suite aux élections régionales de mars 2010, le nouvel exécutif a souhaité adopter un nouveau cadre d'intervention concernant le domaine des sports. Pouvez-vous nous en parler ?

En effet, dès juin 2010, les élus régionaux ont adopté un nouveau règlement financier. Ce dernier prévoit la rédaction d'un cadre d'intervention qui présente précisément la politique mise en œuvre par la Région dans chaque domaine. Le document concernant le sport a été adopté lors de la dernière Assemblée plénière d'octobre. Ce cadre d'intervention a pour objectif de rappeler, dans le domaine du sport, la nature et les caractéristiques des projets que nous souhaitons accompagner, de formaliser nos modalités d'intervention et d'afficher les critères d'évaluation dont nous avons besoin pour inscrire notre soutien dans la durée. Anne Julie Clary, conseillère régionale déléguée au sport et à la jeunesse, a défini les priorités régionales autour de 3 grands axes : Encourager le développement et la structuration de la pratique sportive, Faire du sport un élément d'animation des territoires et Favoriser l'accès au sport de haut niveau. Il définit les différentes aides que la Région peut apporter et précise, pour chacune, les structures de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui peuvent en bénéficier. Une version "grand public" de ces documents est en cours d'élaboration.

Le 28 janvier 2011 aura lieu la 6^{ème} édition des Grands Prix du Sport de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pouvez-vous nous présenter cette manifestation ?

Au travers des Grands Prix du Sport, l'Institution régionale souhaite mettre à l'honneur des femmes et des hommes pour leurs performances sportives individuelles ou collectives, mais également celles et ceux ayant œuvré en 2010 pour le respect et la mise en pratique des valeurs de défense et de promotion de l'esprit sportif, à travers le fair-play et la solidarité.

Au fil des ans elle est devenue un rendez-vous incontournable et très apprécié des représentants du mouvement sportif. Ils sont d'ailleurs partie prenante de cette "nuit du sport" puisque ce sont eux qui proposent les dossiers de candidature qui sont ensuite soumis à un jury.

Quelques modifications vont être apportées à l'édition 2011. Ainsi, les prix attribués ont été remaniés et la soirée de gala pourrait nous réserver quelques surprises...

Rendez-vous donc le 28 janvier 2011 au Dôme de Marseille.

COMITÉ DE DIRECTION

C'est dans ses nouveaux locaux de Cabriès que le Comité de Direction du CROS Provence Alpes s'est réuni le 6 Novembre dernier en séminaire de travail.



La première partie de cette réunion a été consacrée à deux des missions principales du CROS avec l'objectif de mieux les appréhender d'ici la fin de la mandature.

⇒ **Décliner sur le territoire Provence Alpes la politique du CNOSEF** : le but étant de mettre en œuvre la nouvelle «feuille de route» afin de mieux s'inscrire dans une stratégie cohérente et unie avec le CNOSEF.

⇒ **Etre toujours plus au service des ligues et comités** afin de mieux les accompagner dans l'exercice de leurs différents métiers et missions.

La deuxième partie a été consacrée à un débat avec Anne-Julie CLARY, Conseillère Régionale en charge des sports. De nombreux sujets ont été abordés dont tout particulièrement l'aide à l'emploi, le haut-niveau régional et la refonte des conventions pluriannuelles.

Les échanges furent francs, riches et fructueux et dirigés de main de maître, est-il besoin de le préciser, par le Président MARINÉ !!!



CONTROLE ANTI DOPAGE 5 846 contrôles lors du 1^{er} semestre 2010



5 846 contrôles ont été diligentés au cours du premier semestre 2010 dont 374 (6.4%) pour le compte de fédérations internationales. C'est 1 000 de plus qu'il y a 4 ans...

Sur les 5 472 contrôles réalisés à l'initiative de l'AFLD et des directions régionales, 68% l'ont été sur des compétitions de niveau national, 16.6% de niveau régional et 15.4% hors compétition.

L'Agence a demandé aux directions régionales de cibler particulièrement, au cours de cette période, les sports collectifs : 204 contrôles en handball, 193 en football et 122 en rugby. Une attention toute particulière a été portée également sur les jeunes sportifs puisque 109 contrôles réalisés ont visé les 14-18 ans en tennis et 63 en cyclisme.

Les constats d'infractions sont au nombre de 137 : 124 résultats d'analyses anormaux correspondant à 188 substances interdites détectées, 7 constats de carence et 6 infractions à la localisation.

Parmi ces infractions, 20 sont à mettre au compte de la fédération d'haltérophilie pour 341 contrôles diligentés, 16 au rugby pour 497 contrôles, 10 à l'athlétisme pour 688 contrôles et 7 au cyclisme pour 716 contrôles.

Source : AFLD

Agenda

11 Janvier 2011

Réunion du Jury des Grands Prix du Sport

20 Janvier 2011

Formation « le projet associatif : élément fondateur et fédérateur de l'association sportive » à Cabriès

25 janvier 2011

Formation : « Découvrir et maîtriser Windows »

28 Janvier 2011

Soirée de remise des récompenses des Grands Prix du Sport au Dôme de Marseille